



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La COP15 et l'accord Kunming-Montréal

Une avancée internationale significative et une dynamique nationale sans précédent

Montréal, 22 décembre 2022 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) se réjouit de l'adoption du nouveau [cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#). La COP15 a conduit à un accord international porteur d'avenir mais elle a aussi été l'occasion d'une mobilisation nationale exceptionnelle pour la protection du vivant. Le collectif COP15, constitué d'une centaine d'organisations, dont le RNCREQ, entend bien continuer à être proactif, rappeler au gouvernement ses engagements et le soutenir dans la mise en œuvre des objectifs.

Le défi de la mise en oeuvre

Fort de sa biodiversité et de son leadership en tant que gouvernement infranational, le Québec se doit d'atteindre *a minima* toutes les cibles de ce cadre mondial sur son territoire. Pour y parvenir, le gouvernement devra poursuivre son travail de collaboration avec l'ensemble du mouvement environnemental, des Premières nations et des autres acteurs impliqués. « Cette mobilisation est un terreau fertile pour continuer à faire des gains pour la protection du vivant, a rappelé le [Collectif COP15](#). Elle doit nécessairement être appuyée par un leadership important de la part des gouvernements.» Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ, renchérit : « La tenue de la COP15 à Montréal a été une occasion unique dont la société civile et les gouvernements ont su se saisir. La première marche est franchie mais il reste désormais un long escalier à gravir afin d'arrêter et de renverser la perte de biodiversité d'ici 2030. La collaboration et l'engagement de toutes les parties prenantes feront partie des clés du succès.»

Le RNCREQ apprécie par ailleurs que l'importance de la planification territoriale et de l'aménagement du territoire pour la conservation de la biodiversité soit mise de l'avant dans la première cible de l'accord Kunming-Montréal. Il souligne aussi le leadership que les municipalités ont manifesté au cours de la COP15. Présents sur tout le territoire et proches des gouvernements municipaux, les CRE sauront assurément jouer un rôle clé dans l'effort collectif pour concrétiser les volontés et les engagements dans chaque région.

Le RNCREQ accueille positivement plusieurs annonces gouvernementales

La COP15 a été l'occasion de plusieurs annonces du gouvernement du Québec liées à la protection de la biodiversité, à la satisfaction du RNCREQ :

- Un supplément de financement pour soutenir les initiatives de conservation dans le Sud du Québec, qui s'inscrit dans l'engagement d'atteindre la cible de 30 % de conservation de son territoire d'ici 2030;

- L'augmentation des redevances sur l'eau, visant à financer la création d'un Fonds bleu pour la protection des cours d'eau du Québec;
- Son adhésion à la [Liste verte](#) de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN, dont le RNCREQ est membre), un label international qui a pour objectif principal de valoriser les sites et les pratiques exemplaires afin de faire progresser la gestion de l'ensemble des aires protégées.

En bref, les objectifs internationaux de cette COP15 semblent atteints et il s'agit désormais de profiter de cette dynamique et de cette mobilisation pour augmenter la littératie et l'engagement sur les enjeux de biodiversité au Québec. Le RNCREQ et le Collectif COP15 vont continuer de faire parler de biodiversité et de porter au plus haut niveau ses enjeux au cours des prochains mois et années.

[Lire aussi le communiqué du Collectif COP15](#)

– 30 –

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Depuis plusieurs années, les CRE mobilisent les acteurs régionaux pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.

Renseignements

Nicolas Valente, chargé des communications
514 861-7022 poste 3524
nicolas.valente@rncreq.org